



# DOSSIER DE PRESSE

**Table ronde**

**sur l'insertion professionnelle des femmes en difficulté**

**et visite de l'association ADAGE**



**Lundi 07 mars 2016**

# SOMMAIRE

<b>L'ASSOCIATION ADAGE</b>	<b>4</b>
ADAGE, une association au service des femmes	5
Des actions variées	5
• ACTION LINGUISTIQUE A VISEE PROFESSIONNELLE : « ALPHABETISATION ET EMPLOI »	5
• ACTION LINGUISTIQUE A VISEE PROFESSIONNELLE : « UN PAS VERS L'EMPLOI »	5
• FORMATION « PARCOURS DE FEMMES »	6
• ACTION D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'INSERTION « FEMMES EN MOUVEMENT »	6
• GROUPES DE RECHERCHE D'EMPLOI	6
• CHANTIER D'INSERTION : PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE EN ECOLE D'AIDE-SOIGNANT	6
• PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI POUR DES POSTES D'AIDE A DOMICILE	6
De nouveaux projets développés par ADAGE	7
• CREATION D'UN BLOG PAR LES FEMMES D'ADAGE	7
• CREATION D'UN FILM DE DE SON « MAKING OFF » PAR LES FEMMES D'ADAGE	7
• ÉTUDE AUTOUR DES PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES EN GRANDE PRECARITE/ DES POLITIQUES PUBLIQUES	7
<b>ÎLE-DE-FRANCE - Les actions en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes</b>	<b>8</b>
L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au cœur de la politique de l'emploi en France	9
De nombreuses actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en Île-de-France	9
<b>FICHE PRESSE – CHIFFRES-CLEFS DES INÉGALITES FEMMES-HOMMES FACE À L'EMPLOI</b>	<b>11</b>
Inégalités professionnelles femmes-hommes en France	12
Les inégalités femmes-hommes sont encore plus marquées dans les quartiers prioritaires :	12
En Île-de-France, des spécificités régionales accentuent certaines inégalités pour les femmes.	13

**Le 7 mars 2016**

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes, Fabienne Balussou, adjointe au préfet SGAR (secrétaire général pour les affaires régionales), a rendu visite, aujourd'hui, à l'association ADAGE. Celle-ci accompagne majoritairement des femmes, souvent en grande précarité, dans leur réinsertion sociale et professionnelle.

Toujours mobilisée pour l'emploi et les droits des femmes, elle a salué cette association « ***qui œuvre au quotidien pour l'insertion professionnelle et l'emploi, mère de toutes les batailles pour les femmes les plus en difficulté*** ».

À cette occasion, Fabienne Balussou a pu participer à une table ronde et ainsi échanger avec des femmes qui portent avec espoir leur projet professionnel malgré les nombreux freins et obstacles qu'elles peuvent rencontrer sur le chemin de la réinsertion.

# **L'ASSOCIATION ADAGE**

## **ADAGE, une association au service des femmes**

L'association a pour objet d'accompagner les publics dits en difficulté vers l'insertion sociale et professionnelle par une démarche globale en agissant à toutes les étapes nécessaires pour lever les freins rencontrés. L'association a comme public prioritaire les femmes et plus spécifiquement **les femmes en grande précarité** (bénéficiaires des minima sociaux, salariées pauvres, femmes sans ressources...) mais elle peut aussi mettre en place toute action visant à l'insertion, l'accès ou le maintien dans l'emploi des publics fragiles ou en passe de le devenir.

Par ailleurs, la formation des acteurs intervenant dans le champ de l'accompagnement, du diagnostic, de l'écoute et de l'orientation des publics cités faisant partie intégrante des missions de l'association qui peut faire fonction d'observatoire des inégalités, ADAGE accueille également près d'une centaine de professionnels dans le cadre des formations de professionnels.

Implantée dans un quartier politique de la ville du 18<sup>ème</sup> arrondissement, l'association accueille un peu plus de 250 femmes par an dont la moitié habite des quartiers politique de la ville. Leur nombre ne cesse d'augmenter au fil des ans, ainsi l'association a accueilli **75 femmes en 2009, puis 133 en 2010 et en 2014, elle accompagnait 262 femmes en grande précarité.**

Afin de répondre à cette demande croissante, **ADAGE a créé 9 emplois permanents et 14 postes en insertion** (CDD de 1 an de septembre à août), ce qui lui a valu d'être lauréate dans la catégorie « Coups de cœur » du grand prix 2011 de la finance solidaire décerné par Le Monde Argent et Finansol.

ADAGE défend et met en œuvre dans le cadre de sa pratique des valeurs humanistes qui placent l'individu au cœur des dispositifs que ce soit dans le cadre de l'insertion ou plus largement de l'économie et de la société. Ces valeurs déterminent leur choix d'action et leur posture pédagogique :

- accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi par une démarche d'accompagnement global et une pédagogie active ;
- respecter l'autre dans son intégrité, ses choix ;
- faire vivre notre projet associatif dans un quartier dit sensible ;
- être une entreprise sociale et solidaire ;
- être dans des réseaux financiers alternatifs (NEF) ;
- être respectueux de l'environnement, appliquer et communiquer autour de cette démarche notamment envers leurs publics.

### **Des actions variées**

Afin d'aider et d'accompagner les femmes dans leur démarche d'insertion professionnelle, l'association met en place de nombreuses actions.

- *Action linguistique à visée professionnelle : « Alphabétisation et Emploi »*

Objectif : apprentissage de la lecture et de l'écriture pour des femmes ayant déjà travaillé ou souhaitant travailler et se heurtant aux prérequis des connaissances de base. Cet apprentissage est complété par un travail autour de la communication verbale et non verbale dans le cadre de la vie sociale et professionnelle.

Public : femmes n'ayant pas été scolarisées désireuses d'intégrer un emploi.

Périodicité : un groupe de novembre 2015 à juin 2016, et un groupe de salariés en associations intermédiaires de janvier à juin 2016.

- *Action linguistique à visée professionnelle : « Un pas vers l'emploi »*

Objectif : accès à l'emploi ou aux formations professionnalisantes par un perfectionnement des capacités linguistiques, un travail autour de la connaissance de l'environnement, du projet professionnel et un stage pratique en entreprise.

Public : 12 à 14 femmes migrantes en difficulté sociale avec priorité aux habitantes des quartiers politique de la ville.

Périodicité : 1 groupe annuel de novembre à avril.

- *Formation « Parcours de Femmes »*

Objectif : accès à l'emploi ou aux formations qualifiantes par une action qui se déroule sur 8 mois : 4 mois à mi-temps pour travailler le projet professionnel, la communication et la résolution des freins à l'insertion (santé, logement, violences...) ,4 mois à plein temps avec trois stages de trois semaines dans trois entreprises.

Public : 12 à 15 femmes cumulant les difficultés sociales motivées pour trouver un emploi.

Périodicité : 1 groupe annuel de mai à février (interruption en août).

- *Action d'accompagnement vers l'insertion « Femmes en mouvement »*

Objectif : accès à la formation ou à l'emploi par un accompagnement global (entretiens individuels hebdomadaires, ateliers collectifs, travail autour de la séparation mère/enfant, possibilités de stages pratiques en entreprise).

Public : 100 à 120 femmes en grande précarité.

Périodicité : entrées /sorties permanentes tout au long de l'année.

- *Groupes de recherche d'emploi*

Objectif : accès à l'emploi.

Public : 24 à 36 personnes habitant prioritairement les quartiers politique de la ville.

Périodicité : 2 groupes de trois mois (1 par semestre) à raison d'une journée par semaine et d'un entretien individuel hebdomadaire.

- *Chantier d'insertion : Préparation au concours d'entrée en école d'aide-soignant*

ADAGE embauche 14 personnes en contrat d'un an à raison de 26 heures par semaine qui sont réparties à mi-temps à l'hôpital Bichat en poste d'aide-aide-soignante/aide auxiliaire de puériculture et à mi-temps à ADAGE pour préparer le concours d'entrée en école et bénéficier d'un accompagnement social et professionnel

- *Préparation opérationnelle à l'emploi pour des postes d'aide à domicile*

Objectif : permettre à des femmes motivées par ce métier d'accéder à des contrats à durée indéterminés d'aide à domicile dans le cadre d'une convention collective sécurisée.

Public : 12 à 15 femmes en difficulté sociale.

## De nouveaux projets développés par ADAGE

Dans le cadre de la candidature de la ville de Paris au projet européen ITI (investissement territorial intégré), l'association ADAGE a développé de nouveaux projets qui visent encore davantage l'intégration sociale et professionnelle des femmes en grande difficulté.

- *Création d'un blog par les femmes d'Adage*

Objectifs : favoriser l'inclusion numérique dans le cadre des démarches d'accès aux droits de la fonction parentale et de l'accès au maintien à l'emploi.

Public : femmes suivies à Adage de manière transversale.

- *Création d'un film de de son « making off » par les femmes d'Adage*

Objectifs : favoriser l'apprentissage du français, la créativité, la citoyenneté et l'ouverture sur les choix des métiers.

Public : 12 à 15 femmes suivies à Adage dans le cadre de l'action *Un pas vers l'emploi*

- *Étude autour des processus d'accompagnement des femmes en grande précarité/ des politiques publiques*

Objectifs : Rendre visible la précarisation des parcours des femmes vers l'emploi, les processus d'accompagnement qui favorisent la réussite des parcours et essaimer les bonnes pratiques dans le cadre d'un séminaire.

**ÎLE-DE-FRANCE**

**Les actions en faveur de**

**l'égalité professionnelle femmes-hommes**



## **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au cœur de la politique de l'emploi en France**

La bataille pour l'emploi est aujourd'hui la priorité première des pouvoirs publics. Dans ce cadre, le Gouvernement, par la voix du Premier ministre le 8 janvier 2014, s'est engagé à annuler l'écart de taux d'emploi comme l'écart de taux de pauvreté entre les sexes d'ici à 2025, à accroître la part des femmes parmi les personnes créatrices d'entreprises à 40 % en 2017 (contre 29 % en 2010), ou encore à augmenter la part des salarié-e-s exerçant un emploi mixte à 33 % en 2025 (contre 12 % en 2009). La France est également tenue de respecter l'engagement pris au niveau européen de porter le taux d'emploi des femmes et des hommes à 75 % en 2020.

Les femmes sont directement concernées par la politique de l'emploi du Gouvernement. En effet, dans le cadre de leur travail, les femmes sont plus souvent exposées à la **précarité**, aux **bas salaires**, au travail à **temps partiel**, au chômage **de longue durée**, aux risques psychosociaux et aux agressions physiques ou verbales.

Pour atteindre les objectifs que l'Union européenne s'est fixée d'ici 2020, la France doit accorder une attention particulière à l'accès des femmes au marché du travail. Dans ce contexte, les services de l'État et leurs partenaires se mobilisent pour favoriser l'accès des femmes à l'emploi, diversifier les métiers et les offres de formations, permettre aux femmes et aux hommes sans discrimination de développer leurs compétences, d'avoir les mêmes chances d'évolution de carrière, les mêmes niveaux de rémunération et de participer équitablement à la prise de décision économique.

### **De nombreuses actions en faveur de l'insertion professionnelle des femmes et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en Île-de-France**

Un important travail de mobilisation a été engagé dans la région IDF en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes autour de 4 axes principaux :

- favoriser l'insertion sociale et professionnelle des femmes et prévenir leurs situations de précarité ;
- promouvoir la mixité dans les métiers, par la sensibilisation des jeunes et des acteurs de l'emploi, par l'accompagnement des entreprises ;
- garantir l'égalité professionnelle et l'égal accès aux responsabilités professionnelles, en renforçant notamment l'égalité dans les entreprises par le dialogue social ;
- faciliter le développement de la création ou de la reprise d'entreprise par les femmes, notamment des femmes résidant dans les quartiers de la politique de la ville.

Cette mobilisation en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes se déclinent en actions concrètes dont voici quelques exemples :

- **Organisation du Concours Créatrices d'avenir** qui récompense chaque année 5 femmes créatrices d'entreprises.
- **Soutien aux actions d'insertion socio-professionnelle** destinées spécifiquement aux femmes présentant des vulnérabilités multiples (quartiers politique de la ville ou/et bas niveau de qualification ou/et immigrées et/ou victimes de violences) qui permettent un accompagnement global vers l'emploi des femmes présentant d'importants freins périphériques à l'emploi (mobilité, garde des enfants, etc.).
- **Contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (COMEEP)**. Le COMEEP est un outil efficace pour transformer durablement les pratiques professionnelles en matière de recrutement, de placement et de sourcing. En Île-de-France, la DRDFE a financé plus de 300 COMEEP depuis 2010. Il s'agit de contribuer au financement d'une formation qualifiante adossée à un contrat d'au moins 6 mois, très souvent un CDI. L'essentiel des contrats pour la mixité concerne les secteurs du transport de marchandises et de voyageurs, le secteur sanitaire, de la propreté et l'assainissement. Les opérations de recrutement sont organisées en partenariat avec les Pôle emploi territoriaux.

**FICHE PRESSE**  
**CHIFFRES-CLEFS DES INÉGALITES**  
**FEMMES-HOMMES FACE À L'EMPLOI**

## Inégalités professionnelles femmes-hommes en France

En 40 ans, le nombre d'actives a doublé pour représenter près de la moitié de la population active francilienne. Pour autant, de trop nombreuses inégalités perdurent, que ce soit en termes de salaire, de temps de travail ou de retraite, ainsi :

- 80 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes : 30,2 % des femmes actives travaillent à temps partiel contre 6,9 % des hommes actifs ;
- Un écart de 27 % entre les rémunérations des femmes cadres et celles de leurs homologues masculins demeure ;
- La pension de retraite mensuelle est en moyenne de 932 euros pour les femmes, contre 1 603 euros pour les hommes ;
- Les femmes sont plus souvent à la tête d'une famille monoparentale (84% des cas) aggravant de fait les inégalités précédentes : 36 % de ces familles vivaient sous le seuil de pauvreté fin 2013.

### Les inégalités femmes-hommes sont encore plus marquées dans les quartiers prioritaires :

- La part des femmes sans diplôme est plus élevée que dans le reste de la France, avec un écart femmes-hommes de près de 8 points au bénéfice de ces derniers.
- Non seulement plus d'une femme sur deux (54,9 %) ne dispose d'aucun diplôme, mais elles sont par ailleurs très peu nombreuses à disposer d'un diplôme d'études supérieures.
- Le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans dans les quartiers prioritaires est inférieur de 15 points en France métropolitaine, avec un écart de près de 16 points avec le taux d'activité des hommes dans ces mêmes quartiers.
- Les femmes actives âgées de 15 à 64 ans dans les quartiers prioritaires ont un taux de chômage plus de deux fois plus élevés qu'ailleurs. Leur taux de chômage est plus faible que chez les hommes, notamment car elles se retirent du marché du travail : à peine plus d'une femme sur 2 est active.
- Le temps partiel est nettement plus courant chez les femmes que chez les hommes (24,6 points d'écart en défaveur des femmes). Plus d'un tiers des salariées sont à temps partiel, contre un homme sur 10.

L'espace francilien est marqué par de fortes disparités sociales et territoriales entraînant des situations d'exclusion. L'intersection des inégalités entre les sexes avec des inégalités sociales et territoriales importantes, conduit à des inégalités renforcées entre les femmes et les hommes. Par conséquent, les femmes sont les premières personnes touchées par les difficultés rencontrées dans les quartiers politiques de la ville : faible qualification, enfants à charge, problèmes d'accès au soin, maîtrise de la langue, difficulté à s'orienter dans les dispositifs classiques d'accompagnement à l'emploi.

En matière d'emploi, on observe un retrait massif du marché du travail des femmes résidant dans les quartiers prioritaires, où **près d'une femme sur deux se situe hors du marché de l'emploi**. Ces situations touchent plus particulièrement les femmes immigrées ou issues des immigrations et les jeunes femmes.

Dans le même temps, les études le prouvent aussi **que les femmes sont des créatrices d'entreprises**. Deux fois plus d'entreprises se créent dans les quartiers « politique de la ville » qu'ailleurs. Mais elles sont aussi deux fois plus fragiles qu'ailleurs. C'est pourquoi ces femmes ont besoin d'un accompagnement renforcé.

## **En Île-de-France, des spécificités régionales accentuent certaines inégalités pour les femmes.**

La structure de l'emploi : le secteur des services est le principal gisement d'emplois, de manière plus marquée pour les femmes (70 %) que pour les hommes (53,8 %). Ainsi, la concentration dans les différents métiers est plus marquée en Île-de-France en comparaison du reste du territoire national : 9 professions concentrant 75 % des emplois de femmes en Ile-de -France (12 familles de métiers concentrent 50 % des emplois occupés par des femmes en France).

Ces métiers se caractérisent en outre par des conditions d'emploi plus précaires : recours fréquent au temps partiel, au contrat à durée déterminée, rémunération au minimum légal... En Île-de-France, quels que soient leur âge et le type d'emploi, les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel. Ces inégalités se répercutent sur les pensions de retraite.

Le taux d'activité des femmes varie donc selon les caractéristiques de la population, du ménage, ou selon des facteurs liés au territoire : desserte par les transports en commun, offre d'accueil des enfants... Ainsi, les chiffres franciliens recouvrent des réalités départementales très différentes : le taux de chômage des femmes est plus élevé dans certains territoires. Les discriminations liées à l'origine et les déséquilibres territoriaux entre les zones urbaines sensibles (ZUS) et les zones pourvoyeuses d'emploi, sont très marquées en Île-de-France.

Les Franciliennes cumulent un taux d'activité élevé (79,5 % pour les 25-64 ans) et le plus haut taux de fécondité de France (2,02 enfants par femme). De ce fait, l'enjeu des modes d'accueil des jeunes enfants se situe au cœur des leviers d'accès à l'emploi, en particulier pour les femmes en situation de monoparentalité (représentant dans certains territoires 1 famille sur 4).

A Paris, même si les résultats sont meilleurs qu'ailleurs, les femmes sont moins en situation d'emploi que les hommes (65.5 % contre 70.6 %) et le temps partiel tend à devenir un mode privilégié d'entrée des femmes sur le marché du travail (22 % sont à temps partiel contre 11 % des hommes).



### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>